



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Offre de poste : Médecin polyvalent

Pôle : Médecine

Structure : Service de médecine polyvalente

Statut recherché : Tout statut sauf stagiaire associé et FFI

Etablissement

Centre hospitalier de Vichy

Boulevard Denière

03 207 VICHY

Etablissement public de santé régi par les articles L 6141-1 à L 6148-8 du Code de la santé publique

Le Centre hospitalier de Vichy est organisé en 10 pôles d'activité, dont 6 pôles cliniques, 1 pôle médicotechnique et 3 pôles administratifs. Il constitue une communauté de plus 1 700 personnes dont 172 praticiens.

Le président de la Commission médicale d'établissement est le Dr Didier STORME.

Les pôles cliniques sont les suivants :

- Pôle chirurgical
- Pôle médical 1
- Pôle médical 2
- Pôle femme-enfant
- Pôle réadaptation et gériatrie
- Pôle psychiatrie

Le pôle médicotechnique est constitué de l'imagerie médicale, du laboratoire d'analyses médicales, de la pharmacie et de la stérilisation.

Les 3 pôles administratifs sont :

- Pôle département de l'information médicale, entrée, finances,
- Pôle travaux achat logistique
- Pôle management et ressources humaines

Pôle médical 1

Le pôle médical 1 se compose des services et unités fonctionnelles suivants :

Pôle médical		
Chef de pôle : Dr Ramin RAVAN		
Structures	Unités fonctionnelles	Responsables médicaux
Urgences		Dr David DALL'ACQUA
	Accueil urgences	Dr Marie-Emmanuelle LIMOGES
	SMUR / SAUV	Dr Justine MIALON-LAHOUEL
	UHCD	Dr Kamla MISSAOUI
	UMPA	Dr David DALL'ACQUA

Cardiologie et soins intensifs cardiologiques		Dr Xavier MARCACCI
	USIC	Dr Vincent TIXIER
Réanimation et surveillance continue		Dr Ramin RAVIN
Neurologie		Dr Renato COLAMARINO
	UNV / USINV	Dr Serge AKONO
Pneumologie		Dr Ali HADJ BENAMANE
	Addictologie	Dr Lan Tien N'GUYEN
	CLAT	Dr Charlotte MOUGAS
Prélèvements d'organes		Dr Ramin RAVAN
Unité sommeil		Dr Nicolas VITELLO

Médecine polyvalente

L'effectif médical théorique de la future structure de médecine polyvalente est de 3 ETP.

Spécialité recherchée

Interniste, gériatre ou généraliste

Compétences complémentaires souhaitées

DIU de médecine interne
 Capacité de gériatrie
 Capacité à travailler en équipe
 Capacité d'adaptation

Position dans la structure

Sous la responsabilité du responsable de service et du chef de pôle

Interlocuteurs internes : les médecins et les soignants des structures, les médecins des autres structures du pôle et les médecins du Centre hospitalier.

Caractéristiques des fonctions

Permanence des soins

Participation au tableau d'astreintes opérationnelles et de sécurité du secteur médecine (nuits, samedis après-midis et nuits, dimanches et jours fériés jours et nuits)

Modalités d'exercice

Compte tenu du fait que le praticien bénéficie de 19 RTT par an, il est demandé un temps hebdomadaire de travail de 40h minimum.

Coopération inter-établissement

Dans le cadre d'une convention de partenariat, le praticien peut être amené à exercer une partie de son activité dans un établissement extérieur.

Obligation de codage

Le praticien a l'obligation de coder son activité.

Participation à la vie de l'institution

Le praticien participe à la vie de l'institution au travers des différentes commissions existantes et à la vie du pôle.

Obligation de DPC

Le praticien doit satisfaire son obligation de développement professionnel continu (DPC) en s'inscrivant au cours de chaque année civile à un programme de DPC.

Respect du règlement intérieur

Le praticien s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement ainsi que les chartes de fonctionnement des différentes structures.